



**Service Ophtalmologique du CHU POITIERS  
2, Rue Milétrie  
BP 577 - 86021 POITIERS Cedex**

Poitiers, le 26 juin 2017.

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2016 et PROJETS 2017**

Bonjour à tous les membres de l'Association AMAM,

L'année 2016 a été assez chargée pour notre Association et pour certains de ses membres.

Nous vous proposons, dans la convocation de l'Assemblée Générale de l'année 2016, de nous réunir à Poitiers, le 28 octobre 2017,  
Cette journée sera découpée en 3 phases ;

- Matin ; Assemblée Générale dès 10h30,
- DEJEUNER,
- Après-midi ; Colloque Médical à l'initiative du Professeur N.LEVEZIEL.

Nous espérons que vous participerez nombreux à cette journée exceptionnelle qui nous permettra aussi de faire plus ample connaissance.

## NOS REALISATIONS POUR L'ANNEE 2016

Nous allons devoir faire face à 2 dépenses importantes pour le site Internet et l'impression en grande quantité de nouvelles plaquettes.

Rassurez-vous grâce à votre engagement de membre et aussi aux dons de laboratoires et autres Associations, nous allons faire face à ces dépenses.

Au niveau des adhésions, notre fichier grandit grâce à l'aide précieuse du Professeur LEVEZIEL qui nous adresse des patients.

Nous avons aussi relancé à plusieurs reprises des adhérents qui ont contribué au démarrage de l'Association et lesquels ne répondent plus à nos demandes de renouvellement de cotisation annuelle.

Notre Règlement Intérieur stipule qu'un adhérent, non à jour de ces cotisations, sera radié et ne pourra plus participer, ni à la vie active et ni à l'Assemblée Générale de notre Association.

Le montant annuel de la cotisation reste inchangé depuis sa création et reste fixée à 20€ (Vingt Euros).

A ce sujet, nous avons parmi nos membres des adhérents qui ont versé des montants supérieurs et dans le courant du 1er trimestre 2017, leur a été adressé un reçu fiscal leur permettant une réduction d'impôts pour l'année 2016 de 66% du montant supérieur aux 20€.

Comme vous pouvez le constater, en 2016 nous avons eu des activités assez variées, très enrichissantes et nous avons aussi beaucoup de projets et de travail pour l'année 2017.

## NOS PROJETS POUR L'ANNEE 2017:

Une nouvelle plaquette informative a été créée en 2016 afin de la rendre plus attractive et peut-être plus lisible. Diffusion de cette nouvelle plaquette auprès des principaux acteurs liés à la Maculopathie Myopique (Ophtalmologistes, Opticiens .....). De même, notre site Internet ([www.amam-myopie.fr](http://www.amam-myopie.fr)) a complètement été remodelé et détaille différents thèmes:

- ASSOCIATION
- ESPACE MEMBRES : accès confidentiel : amam2016
- ADHERER
- CONTACTS
- NOUVELLES
- INFOS MEDICALES

Et tout en bas du site, vous avez un pavé destinés à nos PARTENAIRES et aussi un menu déroulant qui présente la situation de membres atteints par la Myopie Forte.

Nous avons aussi contacté :

L'Association UNADEV (UNION NATIONALE DES AVEUGLES ET DEFFICIENTS VISUELS) laquelle serait prête à nous consentir aussi une aide financière afin de nous faire connaître au sein de son Association.

Le dossier complet a été adressé à cette Association, laquelle nous a confirmé le versement d'un don dès 2017.

Un dossier complet à été adressé aussi à La Fondation KRYSS GROUP pour obtenir un don.

Nous avons reçu une réponse favorable, laquelle est donc prête à nous aider financièrement aussi en 2017.

Nous étudions la création d'une plaquette commune AMAM/KRYSS GROUP laquelle sera diffusée dans tous leurs magasins à l'enseigne KRYSS.

Nous espérons avoir été clairs dans ces écrits et vous remercions de la confiance que vous nous avez portée en cette année 2016 et que vous nous porterez pour 2017.

Veillez trouver les documents détaillés, en pièces jointes, à savoir :

- Livre détaillé des comptes de recettes et dépenses pour 2016.
- Livre récapitulatif des comptes de recettes et dépenses pour 2016.
- Rapport financier (synthèse) arrêté au 31.12.2016 :

**1 508,11€ Solde créditeur à la BRED BANQUE POPULAIRE**  
à reporter sur l'exercice 2016.

**21 155,63€ Placement sur Livret A dont 155,63€ d'intérêts.**

Pour les membres qui ne pourront venir assister à l'Assemblée Générale, nous les remercions de bien vouloir nous retourner, par mail en blanc et signé, le pouvoir, ci-joint, de votre représentation de membre adhérent AMAM.

Pourquoi, les pouvoirs en blanc mais signés, pour les membres qui ne peuvent se déplacer ? Afin de ne pas concentrer ces pouvoirs sur seulement 2 ou 3 personnes, permettant ainsi une répartition en toute démocratie de ceux-ci.

Enfin nous voudrions en votre nom, remercier le Professeur LEVEZIEL, pour sa disponibilité, son aide très précieuse, en tant que Président du Comité Scientifique de notre Association.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien cordialement.

Martine BIRNBAUM  
Secrétaire Générale AMAM

Yves BIRNBAUM  
Trésorier AMAM